



La délégation aux collectivités territoriales du Sénat

Délégation aux collectivités
TERRITORIALES



La délégation

Son rôle

Le Sénat, représentant constitutionnel des collectivités territoriales, a créé, en 2009, une délégation chargée **d'informer le Sénat sur l'état de la décentralisation** et sur toute question relative aux collectivités territoriales.

La délégation veille notamment :

- au respect de la **libre administration** et de **l'autonomie** financière et fiscale de ces collectivités ;
- à **l'évaluation** et à **la simplification** des normes applicables aux collectivités territoriales.



Sa composition

La délégation compte **46 sénateurs**. Elle est présidée par **Françoise GATEL** (UC, Ille-et-Vilaine).



Rémy POINTEREAU (LR, Cher) en est le premier Vice-Président, en charge de l'évaluation et de la simplification des normes applicables aux collectivités territoriales.



Mme Françoise GATEL à l'occasion d'une remise au Premier ministre d'un rapport de la délégation sur les métropoles (octobre 2021)

Ses travaux récents

- « **Les collectivités à l'épreuve des déserts médicaux : l'innovation territoriale en action** »

14 octobre 2021, par Philippe MOUILLER et Patricia SCHILLINGER

- « **Défense extérieure contre l'incendie : assurer la protection des personnes sans nuire aux territoires** »

8 juillet 2021, par Hervé MAUREY et Franck MONTAUGÉ

- « **Métropoles : pour de nouvelles dynamiques territoriales** »

11 juin 2021, par Françoise GATEL, Dominique ESTROSI SASSONE, Michelle GRÉAUME et Sylvie ROBERT

- « **Projet de loi 4D : les attentes des élus locaux en matière d'efficacité de l'action publique** »

26 mai 2021, par Françoise GATEL, Rémy POINTEREAU, Guy BENARROCHE, Jean-Pierre CORBISEZ, Philippe DALLIER, Bernard DELCROS, Corinne FÉRET, Charles GUENÉ, Éric KERROUCHE, Antoine LEFÈVRE, Pierre-Jean VERZELEN, François BONHOMME, Agnès CANAYER et Franck MONTAUGÉ

- « **Réformer la gouvernance du Grand Paris : une méthode, une grille de lecture, un calendrier** »

11 mars 2021, par Philippe DALLIER et Didier RAMBAUD

- « **L'ancrage territorial de la sécurité intérieure** »

29 janvier 2021, par Rémy POINTEREAU et Corinne FÉRET

Une délégation à l'écoute des élus locaux

La délégation organise régulièrement des auditions des associations d'élus locaux.

Elle consulte également directement les élus dans le cadre de la plateforme Internet mise en place par le Sénat.



Le bureau de la délégation



Françoise GATEL
(UC) - Présidente



Rémy POINTEREAU
(LR) - Premier Vice-président



Guy BENARROCHE
(GEST) - Vice-Président



Agnès CANAYER
(LR) - Vice-présidente



Jean-Pierre CORBISEZ
(RDSE) - Vice-Président



Bernard DELCROS
(UC) - Vice-Président



Corinne FÉRET
(SER) - Vice-Présidente



Michelle GRÉAUME
(CRCE) - Vice-Présidente



Charles GUENÉ
(LR) - Vice-Président



Éric KERROUCHE
(SER) - Vice-Président



Antoine LEFÈVRE
(LR) - Vice-Président



Patricia SCHILLINGER
(RDPI) - Vice-Présidente



Pierre-Jean VERZELEN
(Les Indép) - Vice-Président



François BONHOMME
(LR) - Secrétaire



Franck MONTAUGÉ
(SER) - Secrétaire



Cédric VIAL
(rattaché LR) - Secrétaire



Jean-Pierre VOGEL
(LR) - Secrétaire

Retrouvez l'actualité de la délégation sur
Twitter  **#CollTerrSénat**

Contact du secrétariat de la délégation :
01 42 34 20 51
delegation-collectivites-territoriales@senat.fr

Les travaux de la
délégation :

